



## « 17 Guantanamo flottantes »

Par [Fausto della Porta](#)

Mondialisation.ca, 11 juin 2008

[Il manifesto](#) 11 juin 2008

Région : [États-Unis](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#)

Pas une, 17 Guantanamo. Avec des prisonniers enfermés non pas sur une île mais sur 17 navires de guerre. La dénonciation provient de l'ONG « *Reprive* », d'après laquelle des navires de guerre étasuniens seraient utilisés comme prisons pour détenir, interroger –avec des méthodes proches de la torture- et déplacer de par le monde une partie des prisonniers capturés pendant la « guerre à la terreur ». Washington a immédiatement démenti le rapport.



Carte des prisons secrètes: [Robicheaux's Nightmare: US Rendition, Guantanamo, Torture in February 2008](#), Le blog de Sarah Meyer, 28 février 2008.

L'utilisation de navires prisons aurait commencé fin 2001 (au début donc de la campagne contre l'Afghanistan des talibans). Le rapport de *Reprive* ([www.reprive.org.uk](http://www.reprive.org.uk)) sera publié dans les prochains jours mais a été anticipé hier par le quotidien britannique *Guardian*.

Il avait déjà été question dans ces dernières semaines de la possibilité que les USA exploitassent des navires de guerre en déplacement pour cacher des détenus illégaux. Selon les éléments recueillis par l'ONG, au moins 200 cas de *rendition* –transferts illégaux dans des prisons secrètes délocalisées dans des pays où il est possible de pratiquer la torture – auraient été vérifiés depuis 2006. Et pourtant, il y a deux ans, le président Georges Bush avait assuré que de telles pratiques étaient finies. Clive Stafford Smith, le responsable juridique de *Reprive*, a déclaré au *Guardian* que les Etats-Unis « ont choisi les bateaux afin de garder leurs méfaits loin des yeux des médias et des avocats des associations humanitaires ; mais à la fin nous arriverons à réunir tous ces détenus fantômes et à faire valoir leurs droits ». « Les Etats-Unis – poursuit Smith- détiennent en ce moment, de leur propre aveu, 26.000 personnes dans leurs prisons secrètes, mais nos estimations sont qu'au moins 80.000, à partir de 2001, sont passées dans l'engrenage du système. Il est temps que l'administration Us montre un engagement concret à respecter les droit humains ». Parmi les nombreux témoignages recueillis dans les documents de l'ONG britannique on peut lire celui d'un prisonnier de Guantanamo (où environ 300 musulmans restent prisonniers en régime de détention administrative, sans accusation formelle à leur charge) qui rapporte l'expérience d'un de ses voisins de cage : « Il me raconta qu'ils étaient une cinquantaine sur ce navire, enfermés au fond de la cale, et qu'ils étaient plus tabassés qu'à Guantanamo ».

Le rapport suspecte en outre que certains prisonniers fantômes aient transité par des structures de la base militaire de « Diego Garcia », dans l'Océan Indien. Ce qui coïnciderait avec la reconnaissance partielle du ministre des Affaires Etrangères de Londres, David

Miliband, qui avait dit en février dernier que deux avions étasuniens en mission de type « *rendition* » avaient fait escale dans cette base. « Pas à pas – a commenté Andrew Tyrie, président de la Commission parlementaire sur les missions torture- la vérité sur les « *renditions* » vient au jour : ce n'est qu'une question de temps. Le gouvernement ferait mieux d'éclaircir ça immédiatement ».

Un porte-parole de la marine militaire étasunienne a cependant démenti les conclusions de *Reprise*. « Il n'y a pas de prisons américaines » a dit le commandant Jeffrey Gordon au *Guardian*. Mais c'est désormais un fait établi que les missions-torture étasuniennes aient été consolidées et soient de pratique commune : des bases secrètes de la Cia – dit le *Guardian*- opéraient en Roumanie, Pologne, Thaïlande et Afghanistan. « Toutes ces bases secrètes font partie d'un réseau global dans lequel les gens sot détenus indéfiniment, sans que des chefs d'accusation soient formalisés, et sont soumis à la torture – en violation totale de la Convention de Genève et de la Charte des droits de l'homme de l'ONU », avait dit Ben Griffin, ex-membre des forces spéciales britanniques. Griffin fut ensuite réduit au silence par le ministre de la Défense qui obtint, à ses dépens, une mise en demeure du Tribunal.

Édition de mardi 3 juin 2008 de **il manifesto**

[http://www.ilmanifesto.it/argomenti-settimana/articolo\\_30c57d4488d4040a3fa5f70b84a15922.html](http://www.ilmanifesto.it/argomenti-settimana/articolo_30c57d4488d4040a3fa5f70b84a15922.html)

*Traduit de l'italien par Marie-Ange Patrizio*

La source originale de cet article est [Il manifesto](#)  
Copyright © [Fausto della Porta](#), [Il manifesto](#), 2008

---

Articles Par : [Fausto della Porta](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

